

On écrit toujours volontiers un livre qui a déjà de l'arbre athlétique tout terminant, que les artistes déployaient la même vaillance et la même adresse. Le public ne leur a-t-il pas ménagé les applaudissements. La chèvre a fait, comme hier, la joie des enfants.

J. DE LA

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES MÉLOMANES ROUBAISIENS AU CONCOURS DE SAINT-DENIS. — Nous recevons les dépêches suivantes :

Saint-Denis, 11 heures, mat.

Les Mélomanes Roubaisiens ont remporté le premier prix de lecture à vue à l'unanimité avec félicitations du jury. — Deuxième prix, Alsace-Lorraine, à Reims.

Saint-Denis, 5 heures, soir.

A l'unanimité, les Mélomanes Roubaisiens ont remporté le premier prix d'exécution. Deuxième prix, Reims.

Saint-Denis, 5 heures, mat.

Nous annonçons plus haut les premiers succès des Mélomanes à Saint-Denis : nous avons reçu, lundi matin, le résultat du concours d'honneur : voici la dépêche :

Saint-Denis, 27 juin, 8 h. 50 mat.

Premier prix d'honneur à l'unanimité. Les Mélomanes Roubaisiens battent St-Amand et Rouen.

L'UNION DES TROMPETTES AU CONCOURS DE SAINT-DENIS. — Nous recevons les dépêches suivantes :

Saint-Denis, 4 heures, 25 soir.

L'Union des Trompettes, en division spéciale, première section, a remporté le premier prix. HUS.

Saint-Denis, 6 heures, 15 soir.

L'Union des Trompettes a remporté le premier prix d'exécution et le prix unique (deux prix en tout). D.

Voici le télégramme que nous avons reçu lundi matin :

Saint-Denis, 27 juin, 7 h. 45 matin.

L'Union des Trompettes a remporté en division spéciale, première section, le premier prix d'exécution et le premier de soli avec félicitations du jury. HUS.

La nouvelle des succès obtenus à Saint-Denis par les Mélomanes et l'Union des Trompettes a été accueillie à Roubaix avec une joie toute naturelle et un orgueil bien légitime. On prépare, pour mardi soir, à tous les musiciens, une réception digne de leurs victoires.

À ce sujet, on nous demande l'insertion des avis suivants :

La commission de la Patriote prie ses membres de se trouver à la gare de Roubaix mardi soir, à sept heures. Tenue d'hiver, gants blancs.

La commission de la Patriote prie ses membres pour mardi, à 6 h. 1/2 du soir.

Les sociétés exécutantes sont aussi convokées pour mardi, à 7 heures, en gare de Roubaix.

Les membres exécutants de la Concordia sont priés de se trouver mardi à 7 h. à la gare, en grande tenue, pour la réception des Mélomanes et l'Union des Trompettes.

La commission administrative du choral l'Aspirer, pris ses sociétés de vouloir bien se rendre au local mardi, à 6 h. 1/2 précises, pour la réception des Mélomanes roubaisiens et de l'Union des Trompettes.

L'Union chorale, Les Travailleuses, pris ses sociétés de se rendre au local, mardi, à 6 h. 1/2 du soir, pour la réception des Mélomanes et de la fanfare des Trompettes ; tenue de rigueur.

La Fanfare de Willems à Saint-Denis. — Un de nos concitoyens nous communique la dédicace suivante, reçue dimanche :

« La fanfare de Willems a obtenu au concours de Saint-Denis, tous les premiers prix. » T.

La Patriote donnera dimanche, 3 juillet, à 3 heures, une séance de gymnastique à ses membres honoraire et aux familles de ses sociétaires.

La commission invite les sociétaires à se réunir au local 3 juillet à midi.

Echange de terrains. — Le projet d'échange d'une parcelle de terrain près de l'école d'application fait sa route. Arrivée de M. Vandenech, le 29 juin, au bureau de 260 mètres environ, sis rue de l'Alma, et appartenant aux époux Delcroix-Planckaert, sera déposé au secrétariat de la mairie, du 29 juin au 6 juillet, afin que les habitants puissent prendre connaissance. A l'expiration de ce délai, le 7 juillet, de 2 à 4 h. du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Jules Plancke, adjoint au maire, Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Société Saint-Vincent-de-Paul. — La conférence Saint-Pierre sera célébrée cette moisce, le mercredi 29 juin, à sept heures, à l'église Saint-Martin, pour le souverain-Pontife, la France et la société de Saint-Vincent-de-Paul.

On nous communique la lettre suivante :

« Monsieur Adolphe Bouchon, élève à M. Claude Sadon, professeur décédé de l'Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je viens de mettre à la disposition de son fils une somme de cinq cents francs.

Vous voudrez bien en aviser M. Georges Sadon et le prier, en mon nom, d'accepter que l'administration des Baux-Arts participe ainsi aux frais des funérailles, et que le dépôt soit donc couvert.

Un tel dépôt n'est pas nécessaire, mais il est justifié. Nous faisons sincèrement les larmes, mais pas de fois, soutiens glorieusement la réputation artistique de notre ville.

Intitulé d'autour que la nouvelle de ce nouveau succès a été accueillie ici avec enthousiasme.

Une réception sera faite, mardi, à 6 heures du soir à la société victorienne.

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi vers minuit et demi : le tosini a aussitôt résonné à la paroisse Notre-Dame, mais la pompe à vapeur est arrivée assez tard sur le lieu du sinistre.

Le foyer de l'incendie était un hangar situé à l'angle des rues de Tournai et des Arts : ce bâtiment, appartenant à M. Pierre Fauvarque, épicer, 102, rue des Arts, renfermait deux chevaux ainsi que des approvisionnements de fourrage, avoine, copeau, etc...

Les deux chevaux, effrayés par les flammes, ont refusé d'avancer et ont été carbonisés.

M. Pierre Fauvarque est assuré, tant pour la construction que pour les chevaux et les marchandises.

Le corps des sapeurs-pompiers a été mis sur pied par la sonnerie des cloches de Saint-Martin, de Notre-Dame et de Ste-Elisabeth.

Une heure et demie, après avoir pompé pendant une demi-heure sur les décombres, les pompiers sont retirés.

Le hangar de M. Fauvarque est complètement détruit, ainsi que ce qu'il contenait.

On ignore absolument la cause de ce sinistre. Nous donnerons demain le chiffre des dégâts.

Un accident de voiture. — Une voiture conduite par M. Vandenoeghe-Lemaire écrivit, dimanche, vers six heures du soir, la rue Saint-Vincent-de-Paul, lorsque le cheval tomba.

M. Vandenoeghe-Lemaire et son domestique, nommé Auguste Lefebvre, tombèrent à leur tour ; il se fit, heureusement, pas de blessures graves ; le premier s'est légèrement contusionné au genou gauche, le domestique n'a qu'une égratignure au front.

Quant aux brancards de la voiture, ils sont complètement brisés.

Arrestation d'une voleuse. — La police a mis dimanche en état d'arrestation une jeune épouse de la rue Sainte-Elisabeth, Laure T... Cette brave personne avait soustrait, à une dame Philomène Mayer, du lingot et des chaussures.

Un ménage de la rue Nabuchodonosor, Philomène..., venait d'apprendre que la chaleur, déployée la même vaillance et la même adresse, le public ne leur a-t-il pas ménagé les applaudissements. La chèvre a fait, comme hier, la joie des enfants.

« Ça ne vous regarde pas, lui répondit Philomène. L'agent a verbalisé.

Les pochards. — Un peintre, Adrienne V., un ouvrier, Pauline, et un bûcheron, Jean-Robert D., et une tisserande, Jean N., ont été, par les soins obligés de la police, conduits au dépôt. Ces représentants de divers corps de métier étaient tous livrés, dimanche à de trop fortes libellulations.

Un frère du lauréat, M. Victor Charpentier, ancien élève aussi de nos écoles académiques, suit les cours de violoncelle au conservatoire de Paris comme boursier de la ville.

Gustave Charpentier, dimanche prochain, à 6 h. du soir. On organise déjà dès maintenant cette réception qui promet d'être réellement triomphale.

Un frère du lauréat, M. Victor Charpentier, ancien élève aussi de nos écoles académiques, suit les cours de violoncelle au conservatoire de Paris comme boursier de la ville.

Chronique de Tir. — C'est le 3 juillet prochain que la soc' de tir, National ouvrira son concours international de tir aux armes de guerre de tous systèmes.

Ce concours se continuera les 10, 17, 24 et 31 juillet, et jusqu'en octobre 1887.

Il y aura 8 prix aux points, 8 prix de bas nombreux et 4 prix aux blancs.

Le stand du Tir national est situé rue de la Fin-de-Guerre, près le cintre.

Un concours international de tir organisé par la société des Carabiniers Amendois de Saint-Amand-les-Eaux, M. Parsy, de Tourcoing, a obtenu le 3e prix de haut nombre au tir à la carabine Flobert.

M. Desbriens agent de la sûreté, qui appartient depuis dix ans au service de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les pailliasses brûlées sont au nombre de seize-quatre. M. Frère les estime à 2f. chacun.

Homme. — Dimanche a eu lieu la clôture du premier concours annuel de tir donné par les Carabiniers d'Amiens.

Il y a eu 8 prix aux points, 8 prix de bas nombreux et 4 prix aux blancs.

Le stand du Tir national est situé rue de la Fin-de-Guerre, près le cintre.

Le concours international de tir organisé par la société des Carabiniers Amendois de Saint-Amand-les-Eaux, M. Parsy, de Tourcoing, a obtenu le 3e prix de haut nombre au tir à la carabine Flobert.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 12.

Autre malheur de la police, vient de succomber à l'âge de 44 ans, à une affection de poitrine qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de tout service.

Les fun